Vivre à Pacé

JOURNAL MUNICIPAL
Décembre 2010
N° 87



15ème semaine des arts fort succès

→ **Convention des Maires : réduction du CO_2**
développement du plan vélo

→ **Rennes Métropole**
40 ans d'histoire

Etat Civil

SEPTEMBRE

NAISSANCES

Le 12, Nino Berdix
Le 15, Théo Sacquet
Le 16, Paul Bonnald
Le 17, Jeanne Guégan
Le 17, Louise Guégan
Le 22, Charles Lemagnen
Le 24, Allyaah Hassani Souffez
Le 27, Sarah Schneider
Le 30, Iona Garret Boulc'h

MARIAGE

Le 25, Damien Lucbernet & Julie Collet

DÉCÈS

Le 22, Yves Sauvage
Le 27, Marie Chuberre veuve Ledieu

OCTOBRE

NAISSANCES

Le 2, Flora Malécot
Le 5, Léna Toudit
Le 8, Charlotte de Bussac
Le 15, Louna Dusselier Robin

DÉCÈS

Le 2, Claude Simonessa
Le 9, Albert Cornée
Le 14, Marie Brossais veuve Gautier
Le 16, Emilien Minaud
Le 29, France Penault veuve Cléret
Le 31, Daniel Thuillier

NOVEMBRE

NAISSANCES

Le 6, Elise Le Gal
Le 8, Juliette Poignant

DÉCÈS

Le 8, Thomas Henry
Le 11, Jean Luc Sauvée

Sommaire



VIE MUNICIPALE 4-5

Conseil municipal du 4 octobre
Personnel communal, départs en retraite



VIVRE À PACÉ 6-19

Rennes Métropole, 40 ans d'histoire
Travaux de l'avenue de la Crespinière et de la rue des Iles Kerguelen
Association EFOR
Epicerie sociale, le service est en place
Espace jeux «*La Toupie*», un lieu apprécié
Convention des maires, pédibus et plan vélo
Zac de Beausoleil, des coulées vertes en cours d'aménagement
Noces d'Or



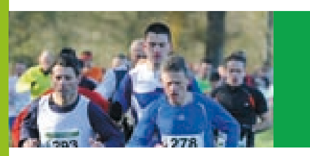
VIE SCOLAIRE 21

Préau du Haut Chemin, une inauguration en chansons
Accueil de loisirs, Halloween dans le centre bourg



VIE CULTURELLE 22-28

Saison culturelle, spectacles pour tous
Semaine des arts, l'enthousiame et le talent
Ecole de musique et de danse



VIE SPORTIVE 28-29

Tournoi International de basket, les 26 et 27 mars
Cross National Rennes Métropole - Pacé le 12 décembre

L'EXPRESSION DE L'OPPOSITION 30

Rencontrez vos élus

Le Maire, Paul Kerdraon : sur rendez-vous

Les adjoints : le samedi à la mairie de 10h à 12h

4 décembre Jean-Paul Lefeuvre (voirie, transport et bâtiments)
11 décembre Ingrid Simonessa (affaires scolaires et de la jeunesse) et Jacques Aubert (urbanisme et développement durable)
18 décembre Jean-Pierre Chuberre (conseiller délégué aux économies d'énergie et déplacements doux) et Michel Garnier (conseiller délégué aux transports)
8 janvier Ingrid Simonessa (affaires scolaires et de la jeunesse) et Philippe Rouault (développement économique et prospective)
15 janvier Jacques Aubert (urbanisme et développement durable) et Michel Garnier (conseiller délégué aux transports)
22 janvier Hervé Depouez (finances et sports)
29 janvier Jean-Paul Lefeuvre (voirie, transport et bâtiments)
5 février Jacqueline Langé (vie associative), Ingrid Simonessa (affaires scolaires et de la jeunesse) et Annie Sauvée (conseillère déléguée à l'agriculture)
12 février Gaëlle Guérin (vie culturelle)

Le jeudi de 10h à 11h30 : Agnès Danset (action sociale)

Les élus de l'opposition : à la mairie de 10H30 à 12 H

11 décembre Gil Desmoulin
5 janvier Nelly Beteille-Oellers
22 janvier Loïc Le Fur
5 février Régine Ferron
16 février Catherine Sinquin

François André, Conseiller Général : permanence à la Mairie de Pacé le mercredi 15 décembre, de 17h à 18h.

Vivre à Pacé

Directeur de la publication : Paul Kerdraon
Rédacteur en chef : Alain Chaize
Mairie de Pacé : 11, avenue de Brizeux
BP 94138 • 35741 Pacé Cedex • Tél. 02 23 41 30 00
Imprimerie GPO - Pacé • ISSN 1269 - 5254
Imprimé sur papier 100 % recyclé.

www.ville-pace.fr



Au Conseil municipal du
extension de la tribune et

Treize délibérations figuraient à l'ordre du jour du conseil municipal du 4 octobre dernier, parmi lesquelles la vente au public de documents retirés des collections de la médiathèque, les rapports concernant le prix et la qualité du service, d'adduction en eau potable et l'assainissement collectif.

Médiathèque: vente de documents retirés des collections


Vente d'ouvrages et de CD-Rom lors de la Foucherais.

Par 23 voix pour et 5 contre, les conseillers ont approuvé la délibération présentée par Gaëlle Guérin, adjointe à la vie culturelle, relative à la vente au public des documents retirés des collections de la médiathèque.
Dans sa présentation, Gaëlle Guérin informe que les bibliothèques, afin de garantir en permanence une offre et un service de qualité à leur public, sont amenées à retirer périodiquement ce qui peut nuire à la bonne apparence, à l'actualité et à la pertinence des collections présentées, dans le but de répondre aux besoins sans cesse renouvelés du public. Sont concernés, les documents :

- détériorés, abîmés et peu présentables,
- obsolètes et dont les informations sont dépassées,
- redondants (plusieurs exemplaires),
- qui ont fait l'objet d'une réédition,
- devenus inadéquats aux utilisateurs (taux de rotation très faible),

Elle ajoute, que cette opération, dénommée le *«désherbage»*, consiste soit à détruire physiquement les documents (envoi au *«pilon»*) si leur état ou leur obsolescence le justifie ; soit à retirer des documents des collections, en raison de leur redondance et de leur réédition. Dans ce second cas, les documents *«désherbés»* peuvent être donnés à des organismes à vocation sociale ou humanitaire ou proposés à la vente.
Ne sont pas concernés par ces dons ou ventes, les documents sélectionnés en *«fonds de recours»*, conservés en magasin, figurant au catalogue public et qui peuvent être empruntés par les usagers.

Elle précise que la commune envisage d'organiser à l'occasion de la braderie de la Foucherais (le 10 octobre dernier) une vente de 1000 livres, 500 revues et 200 CD-rom, qui permettra au public d'acquérir à bas prix des documents destinés au pilon et de créer un évènement autour de la médiathèque par le biais d'une opération de communication avec pour objectif de resserrer les liens avec les publics et de toucher de nouveaux publics. Elle propose les tarifs suivants : 1 € pour 2 livres enfants (albums ou romans) ; 1 € pour les romans adultes ; 1 € pour 10 revues et 1 € pour 2 CD-rom.

Pour information, Gaëlle Guérin rappelle qu'en 2009, environ 2 000 livres ont été achetés par la médiathèque.
Loïc Le Fur intervient pour dire qu'il s'agit d'un projet ni réfléchi, ni abouti et qu'en l'occurrence, les conseillers de l'opposition voteront contre. De plus il s'étonne que les écoles n'aient pas été contactées en amont de cette vente afin de venir sélectionner des ouvrages pour leurs bibliothèques.
« Les directeurs des écoles ont bien été prévenus et nous avons décidé conjointement qu'ils viennent choisir les ouvrages et CD qui les intéressent le jeudi ou vendredi précédant la braderie. » répond Gaëlle Guérin.

Le Maire rappelle que lors du désherbage des bibliothèques de Rennes en 2010, une controverse était née du fait que les ouvrages avaient été envoyés directement à la déchetterie. Il ajoute que c'est la première fois que la médiathèque pratique cette opération depuis sa création et il conclut en disant *« L'idée de cette opération est d'en faire profiter le maximum de personnes, notamment les écoles et les Pacéens »*

Augmentation de la Subvention au Centre Communal d'Action Social

Hervé Depouez, adjoint aux sports, finances et administration générale, a proposé d'augmenter, de 10 000 €, la subvention versée au CCAS, la portant ainsi à 80 000 €. Cette augmentation permettra au CCAS de soutenir financièrement l'action de la crèche parentale, dont la vocation est l'accueil de la petite enfance.
Agnès Danset, adjointe à l'action sociale, intervient pour dire que depuis deux ans, beaucoup de crèches parentales connaissent des difficultés financières notamment. Elle explique que ces difficultés sont liées au fait, que le secteur petite enfance du Syrenor n'arrive pas à atteindre le seuil de 40% d'accueil d'enfants de familles modestes, fixé par le Conseil Général et qu'en conséquence ce dernier baisse le montant des subventions allouées. Elle ajoute que le passage à la prestation de service unique devra permettre d'optimiser les places en crèche en fonction des heures.

Nelly Beteille-Oellers exprime son accord pour ce versement. Elle estime que la contribution de la collectivité pour les 20 places est conséquente.

Gil Desmoulin annonce qu'il votera cette rallonge mais il estime que les problèmes financiers de cette crèche traduisent l'échec de la politique petite enfance de la commune. *« Il s'agit plutôt d'un désengagement de la politique obligatoire du Conseil Général, qui ne joue plus son rôle d'accompagnement pour ce type de structure »* répond Philippe Rouault. *« Nous avons rencontré, avec Agnès Danset, les parents qui gèrent cette crèche »*, ajoute Paul Kerdraon. *« Nous avons constaté qu'ils étaient investis, volontaires et compétents et que le fait de se tourner vers la commune était lié principalement à la baisse de leur subvention octroyée par le Conseil Général ».*

Vote à l'unanimité

Rapport 2009 : une eau potable de qualité

Jacques Folschweiller, conseiller municipal et membre du syndicat intercommunal des eaux de Pacé, Vezin-le-Coquet et Saint-Gilles, a présenté le rapport 2009 relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable.
Ce service est exploité en affermage par la SAUR, en vertu d'un contrat de 11 ans signé le 1er janvier 2004.

En 2009, 974 461 m^3 provenant principalement de Rennes, ont été consommés par les 7 413 abonnés, soit une augmentation, en volume, d'environ 4 % par rapport à 2008. Sur la même période, le nombre d'abonnés à pour sa part progressé de 5,79 %. Comparée à 2008, la consommation moyenne en 2009 est restée stable à 91m^3 par abonnement domestique.

4 octobre
des vestiaires au Cosec

Entre 2008 et 2009, la longueur du réseau s'est agrandie de 2,3 Km, atteignant ainsi 236,3 Km.
Le rapporteur a ensuite indiqué, que pour un abonné domestique consommant annuellement 120 m³, sa facture avait baissée en 2009 de 7,75%, passant ainsi de 250,05 € à 230,68 €.
Jacques Folschweiller a indiqué que l'ensemble des contrôles réalisés, par la DDASS ou en autocontrôle par la SAUR, tout au long du circuit de distribution de l'eau, démontrent une conformité à 100% aux niveaux bactériologiques et physico-chimique.

Rapport 2009 de l'assainissement collectif

Jacques Aubert, adjoint à l'urbanisme et au développement durable, a présenté le rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'assainissement collectif pour l'exercice 2009.
Ce service est exploité en affermage par la SAUR. Le contrat, d'une durée de 8 ans et 9 mois, s'achèvera le 31 décembre 2015.
En 2009, les 3 567 abonnés pacéens ont rejeté 334 726 m³ d'eaux usées, soit une augmentation de 4,87 % par rapport à 2008. Ces eaux usées, collectées par les 47,452 Km de canalisations, ont été traitées à la station d'épuration de Pacé, qui a été dimensionnée pour 16 000 équivalents habitants. Une fois épurée de ses substance polluantes, l'eau est envoyée dans la Flume, avant de rejoindre la Vilaine.
Jacques Aubert a ensuite indiqué que la facture d'un usager rejetant 120 m³ par an, a progressé de 33,7 % par rapport à 2008, passant ainsi de 162,51 € à 217,28 €. Cette augmentation étant liée en grande partie aux différents travaux effectués sur le réseau d'assainissement en 2009 (extension de la station d'épuration, station de relevage, travaux sur les réseaux rue Ernest Renan notamment,…)


Image virtuelle de l'extension de la tribune et des vestiaires du Cosec.

Football : création de vestiaires et extension de la tribune

Hervé Depouez soumet à l'approbation du conseil municipal l'avant projet définitif et le dossier de consultation des entreprises relatifs aux travaux de création de deux vestiaires football et à l'extension de la tribune. Il rappelle que le conseil municipal, lors sa séance du 14 décembre 2009, a approuvé un dossier de consultation des entreprises. Il indique que la réalisation d'un ascenseur a été ajoutée au programme afin de permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder à la salle de réunion située au dessus de la tribune. Le coût estimatif de cette modification est de 39 500,00 € HT, soit 47 242,00 € TTC.
Le projet s'élève dorénavant à 506 506 € TTC.

Catherine Sinquin précise que son groupe a plutôt prévu de s'abstenir. Loïc Le Fur indique que leur questionnement porte sur l'opportunité de la création de cette salle. Gil Desmoulin pense que le coût total des travaux est très élevé.

Hervé Depouez répond que c'est une nécessité de créer cette salle. Il ajoute que sa partie vitrée permettra aux personnes à mobilité réduite de voir les activités sur les différents terrains de foot. Il ajoute « *Elle sera mise à la disposition de l'ensemble des sections du COP, mais elle pourra aussi être utilisée par d'autres associations.* »
VOTE : Pour : 27 ; abstention : 1

Personnel communal
départs en retraite de Marie-France Bonamy et de Jeannine Hédreul

Marie-France Bonamy, Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles et Jeannine Hédreul, Adjointe technique, ont fait valoir leurs droits à la retraite, respectivement le 1er août et le 1er octobre.


Au centre de la photo de gauche à droite : Jeannine Hédreul et Marie-France Bonamy.

Le Maire Paul Kerdraon les a reçues à la mairie le 29 septembre. Elles étaient entourées de leur famille, leurs amis et leurs collègues. Le Maire a souhaité souligner deux parcours professionnels marqués par leurs compétences et leur gentillesse.
Marie-France Bonamy a été recrutée à la mairie le 15 avril 1972 par le Docteur Léon (Maire de l'époque) et sa belle-fille, Madame Léon (directrice de l'école). Après avoir travaillé à l'école Guy Gérard, elle a intégré le groupe scolaire du Haut Chemin à la rentrée de septembre 1993. De 1994 à 2010, Marie-France s'est occupée de la section des petits.
Jeannine Hédreul a débuté à la mairie de Pacé en septembre 1984 sur un poste de surveillante de cantine à l'école Guy Gérard élémentaire. Jeannine a été nommée par René Lopinet (Maire de l'époque) agent de service des écoles. Elle assurera un emploi de surveillante de cantine, tout en continuant à travailler dans l'entreprise Multi Électronique, qui était située au sein du parc d'activités de la Teillais. A partir de septembre 1998, Jeannine a assuré des fonctions d'agent d'entretien, en plus des surveillances de cantine toujours à l'école Guy Gérard où elle aura travaillé 25 ans.
Dans le même temps, le Maire a décerné des médailles du travail à René Apert (vermeil – 30 ans), Catherine Bertin (argent – 20 ans) et Thierry Malagré (argent – 20 ans).

Rennes Métropole
40 ans d'histoire

La communauté d'agglomération Rennes Métropole a fêté ses 40 ans au mois d'octobre. Cet anniversaire a fait l'objet de plusieurs articles dans la presse sur l'historique de cette institution.



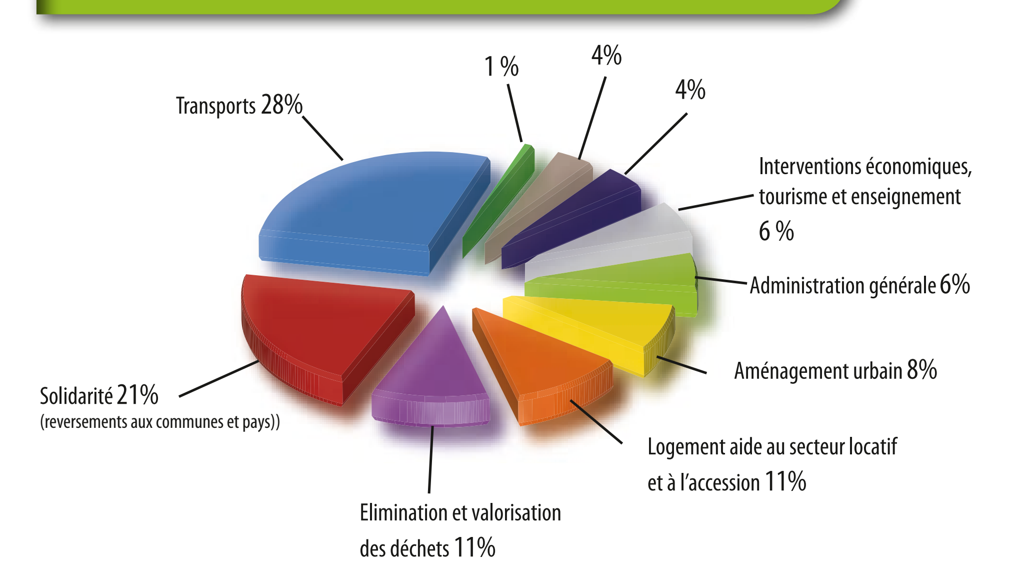
L'agglomération rennaise est née en 1970 avec la création d'un district (27 communes) sous l'impulsion de Henri Fréville, Maire de Rennes à l'époque. Aujourd'hui, la communauté d'agglomération de Rennes Métropole compte 37 communes et a étendu ses compétences notamment en matière d'équipements culturels et sportifs, développement économique, logements, transports, ordures ménagères, gens du voyage, réseaux TIC (Technologie de l'Information et de la Communication).



5ème agglomération de France

Les grandes étapes de cette histoire sont la mise en place d'un schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme en 1974, l'adoption de la taxe professionnelle unique en 1992, la mise en service du métro en 2002, la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat en 2006, l'ouverture des Champs Libres également en 2006, l'adoption du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) en 2007.
Après Henri Fréville, Michel Philiponneau et Edmond Hervé ont été présidents du District. Daniel Delaveau, Maire de Rennes, préside le conseil communautaire depuis 2008. La communauté d'agglomération comprend 111 conseillers dont 25 vice-présidents et 5 conseillers délégués. Le budget 2010 est de 421,7 M€ et 56% des ressources proviennent des entreprises, 37% de l'État et des autres collectivités et 4% des ménages.
Les services de Rennes Métropole accompagnent la vie quotidienne des Pacéens. Les bus en sont l'illustration la plus visible. Le nouveau quartier de Beausoleil s'aménage dans le cadre du PLH, la déchetterie est un service géré par Rennes Métropole comme les collectes des ordures ménagères. La création du pôle d'activités Rive Ouest est aussi le fruit d'une étroite collaboration entre Rennes Métropole et Pacé.
La communauté d'agglomération de Rennes Métropole est fondée sur la coopération des 37 communes. L'histoire de notre commune démontre que Pacé a toujours été favorable à l'intercommunalité qui permet de fédérer des moyens de mener des projets ambitieux. Il faut rappeler que le Docteur Léon, Maire en 1970, a été l'un des artisans les plus actifs de la création du District. Aujourd'hui, Rennes Métropole compte 403 000 habitants et se positionne comme la 5ème agglomération de France.

Budget Rennes Métropole : répartition des dépenses



En quelques dates...

1970 > 27 communes. A sa création le 9 juillet 1970, le District Urbain de l'Agglomération Rennaise regroupe 27 communes : Acigné - Betton - Brécé - Bruz - Cesson-Sévigné - Chantepie - La Chapelle-des-Fougeretz - La Chapelle-Thouarault - Chartres-de-Bretagne - Chatillon-sur-Seiche - Chavagne - Cintré - L'Hermitage - Montgermont - Mordelles- Noyal-sur-Seiche - Noyal-sur-Vilaine - Pacé - Rennes - Le Rheu - Saint-Erblon - Saint-Gilles - Saint-Grégoire - Saint-Jacques de la Lande - Thorigné-sur-Vilaine - Vern-sur-Seiche – Vezin-le-Coquet

1986 > 28 communes. Au 1er janvier 1986, Pont-Péan est incorporée au District en qualité de commune indépendante de Saint-Erblon. Le District regroupe 28 communes.

1992 > 29 communes. Adhésion de la commune du Verger au 1er janvier 1992. Le District regroupe 29 communes.

1993 > 31 communes. Au 1er janvier 1993, adhésion des communes de Clayes, Gévezé et Parthenay-de-Bretagne et fusion des communes de Noyal-sur-Seiche et de Chatillon-sur-Seiche. Le District regroupe 31 communes.

1994 > 33 communes. Adhésion des communes de Chevaigné et de Saint-Sulpice-La-Forêt au 1er janvier 1994. Le District regroupe 33 communes.

1999 > 36 communes. Adhésion des communes de Corps-Nuds, d'Orgères et de Saint-Armel au 31 décembre 1999. Rennes Métropole regroupe 36 communes.

2004 > 38 communes. Adhésion des communes de Nouvoitou et de Bourgbarré à compter du 1er janvier 2004. Rennes Métropole regroupe 38 communes.

2005 > 37 communes. Retrait de la commune de Noyal-sur-Vilaine à compter du 1er janvier 2005. Rennes Métropole regroupe 37 communes.

Rennes Métropole en 2010 >
>>> 37 communes
>>> 403 000 habitants
>>> 111 conseillers communautaires désignés au sein de chaque Conseil municipal. Pour Pacé, il s'agit du maire, Paul Kerdraon, vice-président délégué auprès de la commission Economie, enseignement supérieur et recherche et d'Agnès Danset, adjointe à l'action sociale.
>>> Budget : 421,7 M€

Le logement

Avec le programme local de l'habitat (PLH), Rennes Métropole s'engage à livrer 18 000 logements sur l'ensemble de son territoire d'ici fin 2014. Le PLH prévoit que la moitié de cette production sera constituée de logements aidés : 25 % de logements, locatifs sociaux et 25% de logements en accession aidée ou en location à prix modérés. A Pacé, la ZAC de Beausoleil s'inscrit dans le PLH, ce projet comprend la réalisation de 1 600 logements ce qui à terme permettra à Pacé de compter environ 11 000 habitants en 2012 -2014.



Des logements sur le quartier de Beausoleil.

Le transport

Le réseau STAR arrive au 5ème rang des réseaux français. On comptabilise près de 70 millions de voyages, plus de 70 000 abonnés, ce qui représente 170 déplacements par an et par habitant. Depuis sa mise en circulation en 2002, le métro a dopé l'ensemble du réseau. 122 000 voyages sont enregistrés par jour sur la ligne A du métro. Les travaux de la ligne B du métro débuteront en 2013 pour une mise en service à l'horizon 2018.

A Pacé, trois lignes sont à la disposition des habitants :

La ligne 52 : Saint-Gilles Ouest / Pacé / Rennes (V.U) / Montgermont / La Chapelle-des-Fougeretz
La ligne 65 : Clayes / Parthenay / Pacé (Vergéal) / Rennes (Villejean Université)
La ligne 77 : Villejean Université – Pacé Beausoleil

On dénombre entre 32 et 36 départs par sens en jour de semaine.

La collecte et la valorisation des déchets

Les questions environnementales sont prioritaires. La quantité de déchets produits par les habitants de l'agglomération a diminué au cours des dernières années. En 2008, elle est de 470 kilos par habitant, alors que la moyenne nationale est de 570 kilos. Grâce au tri collectif, à l'apport volontaire à la déchetterie, aux opérations Tritout, au compostage, la part d'ordures ménagères se réduit. La réduction de la production de déchets à la source permet de diminuer les coûts de collecte, de traitement mais aussi de dépenses d'énergie. Le service évolue dans le cadre des politiques de développement durable.



La déchetterie à Pacé.



Le développement durable

Pacé, comme 32 autres communes de l'agglomération a signé la Convention des maires, s'engageant notamment à réduire de 20% les émissions de gaz à effets de serre d'ici 2020 et de 50% d'ici 2050. Rennes Métropole de son côté s'est engagée à mener des actions sur ses propres domaines de compétences : transports, déchets, ... et aide techniquement et financièrement les communes à élaborer leurs plans d'actions. Pour atteindre les objectifs fixés, il faut maintenant sensibiliser les habitants pour s'engager sur les réductions d'énergie.



Chemin piétons et cyclistes sur le quartier de Beausoleil

La solidarité intercommunale

Rennes Métropole a été la première intercommunalité à adopter la Taxe professionnelle unique (TPU) en 1992. Ce dispositif permet de réduire les inégalités entre les communes grâce aux procédures de redistribution et de partage mises en place. Ainsi, entre 1992 et 2009, les contributions des 8 communes les plus «*pauvres*» avant la mise en place de la TPU ont progressé de 260 % contre 47,6 % pour les 8 plus «*riches*». A Pacé, le reversement de la taxe professionnelle et de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) de Rennes Métropole représente 24% des impôts et taxes perçus par la commune.


ELECTRICITÉ
PLOMBERIE
CHAUFFAGE
Aspiration
Centralisée
Patrick Jamault
La Noë - 35740 PACÉ
Tél. : 02 99 60 15 92 - Port. : 06 83 33 03 80


YANN BREMAUD
ARTISAN . MENUISIER
Zone Artisanale du Gripail
Tél : 02 99 64 67 95 • Fax : 02 99 64 62 31
1, rue du Clos Michel • 35590 SAINT-GILLES
yann.bremaud@cegetel.net


Services
aux personnes
JardiServices
Jardin
Bricolage
Nettoyage
Courses
Surveillance
50 %
de réduction
d'impôts *
Paiement en CESU
ou Chèque bancaire
Christophe et Didier COCHET
La Ville Benêtre | 35740 PACÉ | Tél. 02 99 85 57 10 | Fax 02 99 60 17 62
E-mail : jardivertpace@orange.fr | Port. 06 86 47 20 07 (aux heures des repas)

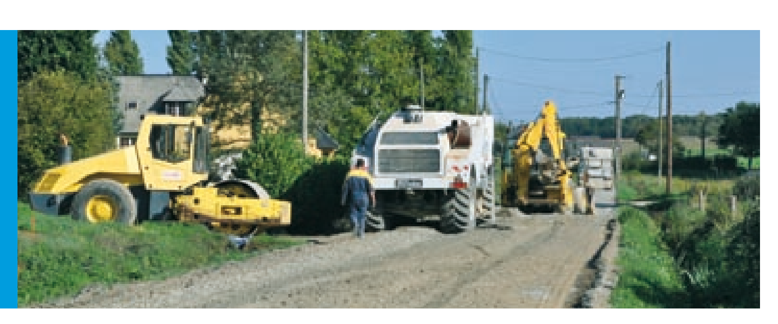

LE CONCEPT PAYSAGER
...DE VOS TRAVAUX D'EXTERIEUR
Jard' DESIGN
VOTRE ESPACE À VIVRE
Une idée, un projet...
Nous avons la solution.
www.jard-design.com
contact@jard-design.com - 02 99 60 24 02 - 35740 PACE


Cabinet de Sophrologie
André ROUSSEAU
Gestion du stress
Relaxation
Confiance en Soi
Espace de paroles
Sophrologue Diplômé de l'institut de Sophrologie de Rennes
9, rue des Badiers - 35740 Pacé
12, rue de la Croix Carrée - 35000 Rennes
www.espace-sophrologie.fr
Port. : 06 83 34 14 27


Intégration systèmes et réseaux / Infogérance / Téléphonie / Développement d'applications / Formation
A2 com
Solutions informatiques & formation
pour l'entreprise
A2COM Rennes 02 99 85 59 59 / A2COM Nantes 02 28 01 16 84 / A2COM St-Brieuc 02 96 52 46 83
www.a2com.fr

Quartier Beausoleil
création d'un axe de circulation structurant et sécurisé

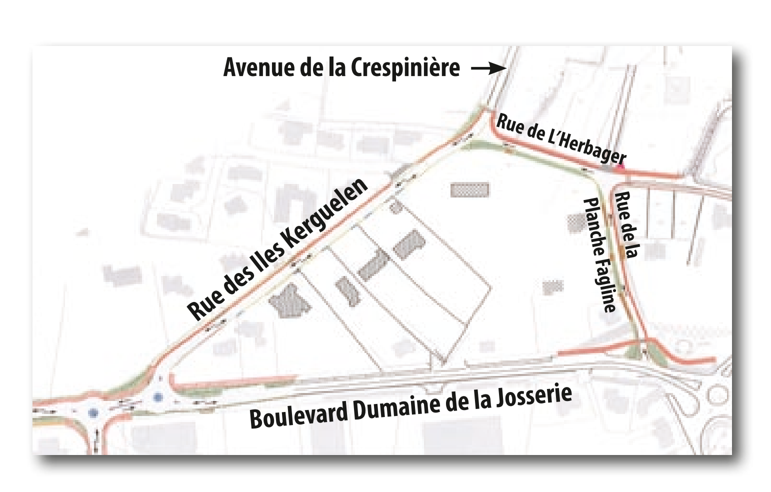
Les travaux de l'avenue de la Crespinière ont démarré au mois de septembre avec la réfection des réseaux. Au mois d'octobre, c'est la chaussée qui a fait l'objet de travaux qui se terminent tout juste. Au printemps prochain, la rue des Iles Kerguelen et le boulevard Dumaine de la Josserie seront également aménagés.



La structure de la chaussée présentait une faible constitution et de nombreux défauts (nids de poule, déformations…). Le choix de traitement s'est porté, après rabotage des enrobés, sur l'injection d'un liant dans une chaussée malaxée sur 40cm de profondeur. L'utilisation de ce liant hydraulique (courant chaud) présente l'avantage de limiter les coûts, d'éviter des travaux de décaissement et aussi d'améliorer de façon pérenne la portance de cette avenue. Cette technique comporte également l'avantage de réaliser des économies d'énergie par la réduction des matériaux en place, évitant ainsi la mise en décharge de ceux issus de la déconstruction.
Les deux fossés d'écoulement ont été préservés ainsi que la largeur de l'avenue (5,5m). Des bandes blanches ont été tracées de chaque côté et dans l'axe. La ligne droite de cet axe et la qualité du revêtement ne doivent pas inciter les automobilistes à accélérer leur vitesse. Bien au contraire, cet axe est une voie urbaine avec une vitesse limitée à 50km/h et avec une interdiction de doubler. Il est donc recommandé aux automobilistes de respecter les règles simples du code de la route et de prêter une attention particulière à la circulation des cyclistes et des piétons.
Après plus de deux mois de travaux, les habitants du quartier de Beausoleil peuvent se réapproprier cette voie et circuler confortablement en toute sécurité.

Poursuite des travaux rue des Iles Kerguelen / boulevard Dumaine de la Josserie

Après avoir réalisé les travaux sur l'avenue de la Crespinière, il est prévu, au printemps, d'entreprendre l'aménagement de la rue des Iles Kerguelen et du boulevard Dumaine de la Josserie. La réfection de l'avenue de la Crespinière a permis de créer un véritable axe structurant et de desserte du quartier de Beausoleil. Il est cependant nécessaire d'assurer le raccordement de cet axe avec l'avenue de la Crespinière et son aménagement renforcera ainsi la qualité de cet accès essentiel à une circulation à la fois fluide et sécurisée.
Des travaux vont donc être entrepris au printemps 2011. Les rues de l'Herbager et de la Planche Fagline conserveront une circulation à sens unique. En revanche la rue des Iles Kerguelen sera aménagée afin de permettre une circulation à double sens permettant d'affirmer cette voie comme une véritable continuité de l'avenue de la Crespinière. Le boulevard Dumaine de la Josserie sera également restructuré au niveau de la rue des Iles Kerguelen avec la création d'un giratoire. Un second rond-point sera également créé à l'angle de la rue Joset Belami, à l'entrée du parc d'activités de la Teillais.
Ces travaux routiers intégreront aussi la réfection des réseaux d'eaux usées et pluviales. Les réseaux électriques seront effacés.
Ces aménagements ont été conçus pour sécuriser les déplacements doux (piétons et cyclistes) sur les quatre voies concernées (rue des Iles Kerguelen, boulevard Dumaine de la Josserie, rue de l'Herbager et rue de la Planche Fagline).
La réfection de l'avenue de la Crespinière ainsi que les aménagements de la rue des Iles Kerguelen et du boulevard Dumaine de la Josserie permettront aux Pacéens et notamment aux riverains du nouveau quartier de Beausoleil de bénéficier d'un nouvel axe de circulation qui pourra ainsi supporter l'accroissement des trafics.



Recensement agricole
enquêtes jusqu'en avril 2011

> **Renseignements :**
> www.agriculture.gouv.fr/recensement-agricole-2010
> draaf-bretagne.agriculture.gouv.fr

Le recensement agricole a démarré sur notre commune au cours de ce mois de septembre et durera jusqu'en avril 2011. Le recensement agricole, dix ans après le précédent, s'apprête à fournir une nouvelle photographie complète et détaillée de l'agriculture française.
Elle est utile à tous les acteurs du monde agricole pour définir leurs orientations : exploitants, organisations professionnelles et pouvoirs publics. Cette vaste étude permettra aussi de mieux faire connaître l'agriculture et les agriculteurs d'aujourd'hui à leurs concitoyens.
Toutes les exploitations agricoles, même les plus petites, doivent y participer, pour évaluer le plus précisément possible l'activité agricole française. Il est demandé de réserver le meilleur accueil aux enquêteurs du recensement agricole qui, munis d'une carte d'accréditation, viendront à la rencontre des chefs d'exploitation de la commune de Pacé.
Les informations recueillies sont strictement confidentielles, selon la loi du 7 juin 1951. Elles ne sont utilisées que par les services de la statistique agricole, ne sont communiquées à aucune autre administration, et ne sont diffusées que sous une forme agrégée, afin de préserver l'anonymat des agriculteurs.
Les résultats du recensement agricole 2010 seront disponibles à partir de septembre 2011. Ils seront accessibles gratuitement sur Internet.

Association EFOR
des services à la personne qui recrutent

EFOR est une association pacéenne spécialisée dans les services à domicile et se situe place du Général de Gaulle, juste à côté de l'Espace Emploi. Créée en 1997, cette association assure des prestations de ménage, de repassage, de jardinage et de garde d'enfants chez les particuliers.



De gauche à droite : Renée Faveeuw, Isabelle Marrier, Claudie Olivier et Catherine Sinquin.

> Contact :
EFOR – Place du Général de Gaulle
35740 Pacé - Tél. 02 99 60 17 81
www.eforservices35.fr
eforpacé@club-internet.fr

Aujourd'hui, EFOR compte 300 familles adhérentes et plus de 50 salariés qui interviennent sur Pacé, bien sûr, mais également sur les communes avoisinantes. La vocation de cette association est de faciliter la vie quotidienne des familles et pour ce faire, EFOR mise sur la qualification et la compétence de ses salariés. Catherine Sinquin assure la présidence depuis le mois de juin et succède ainsi à Jean-Gabriel Fichau. Claudie Olivier et Renée Faveeuw sont les permanentes de l'association et assurent donc la coordination et l'organisation administrative et comptable.

Tout est mis en œuvre pour que les salariés travaillent dans de bonnes conditions et rendent ainsi le meilleur service aux familles adhérentes. Pour la formation, un système de tutorat permet notamment aux nouveaux employés d'être le mieux intégrés possible. Isabelle Marrier, salariée depuis 1999 et tutrice de EFOR, loue ce système qui développe la notion d'équipe et la convivialité des relations : *« J'ai suivi une formation de tutorat à l'AFPA (Association pour la Formation Professionnelle des Adultes), qui me permet d'être tutrice des salariés nouvellement arrivés. Mon rôle est de les guider et d'apporter des conseils sur l'organisation du travail dans une maison. Ces formations peuvent se dérouler chez les adhérents ou dans les locaux d'EFOR ».*

Un esprit d'équipe et de la convivialité

Cette initiative développe l'esprit d'équipe de l'association et aussi l'autonomie des employés et Isabelle Marrier apprécie de travailler dans cet environnement : *« C'est une association intéressante et j'apprécie le relationnel au sein d'EFOR. J'assure le ménage et le repassage chez six familles, des relations de confiance se sont instaurées avec elles. Je suis autonome et suis encouragée à prendre des initiatives. De plus, les horaires de la journée correspondent à mes contraintes familiales. Je travaille à EFOR depuis onze années et j'y suis bien ! »*

Les salariés bénéficient au début d'un volume d'horaires contractuel qui le plus souvent se concrétise par un CDI. Claudie Olivier évoque la nécessité d'une bonne gestion : *« Ils peuvent choisir de travailler à temps plein ou partiel et peuvent choisir leurs vacances grâce notamment à une gestion à la fois rigoureuse et souple des plannings sur la période des vacances d'été ».*

Ces principes de gestion permettent de fidéliser les salariés et renforcent l'appartenance à l'équipe d'EFOR, Catherine Sinquin entend poursuivre ces orientations : *« Nous avons dernièrement mené une enquête de satisfaction auprès de nos adhérents. Le retour est très positif puisque nous avons 94,1 % d'adhérents satisfaits de la qualité de notre travail. Les relations de confiance avec les salariés sont importantes et notre système de formation porte ses fruits. Nous travaillons dans la convivialité et nous souhaitons que les salariés soient impliqués dans le fonctionnement d'EFOR. Ainsi, une prime d'intéressement peut être octroyée aux salariés en fonction des résultats de l'association ».*

Cette enquête de satisfaction a été lancée afin d'améliorer la communication avec les adhérents dont la demande reste importante, notamment en ce qui concerne les gardes d'enfants. Les candidats peuvent être titulaires d'un CAP *« petite enfance »* ou faire valoir trois années d'expérience. Le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) est aussi apprécié. Ces emplois peuvent déboucher sur des CDI. Au delà de l'exercice d'un vrai métier, les salariés intègrent une équipe à la fois dynamique et conviviale.



Entreprises, collectivités, associations, vous avez besoin d'un renfort de personnel suite à un surcroît d'activité ou pour remplacement ? Espace emploi vous trouvera une solution adaptée en vous proposant un salarié à disposition.
Particuliers, besoin d'un coup de main ? (jardinage, entretien de la maison, repassage, garde d'enfants, déménagements…), l'Espace emploi vous proposera un salarié mis à votre disposition pour effectuer la mission demandée.

La Mairie fait confiance depuis 26 ans à Espace Emploi et apprécie la simplicité et la réactivité de l'association. Elle fait appel à Espace Emploi pour des missions dans les écoles, restaurant scolaire, ainsi que pour l'entretien des chemins de randonnée par le chantier d'insertion.
Espace Emploi travaille déjà en partenariat avec plusieurs collectivités, entreprises, associations et les particuliers sur les communes du Syrenor (Pacé, Saint-Gilles, Montgermont, La Chapelle des Fougeretz, Vezin le coquet, Parthenay de Bretagne, Gevezé et Clayes) et sur le quartier Villejean/Beauregard de Rennes. Cela représente en moyenne 32 000 heures de travail chaque année.

> Contact :
Place Général de Gaulle à Pacé
Tél. : 02 99 60 14 55
Mail : accueil@espace-emploi.fr
> Horaires :
le lundi de 8h30 à 12h, du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Fermeture le 3e lundi de chaque mois (toute la journée)

Épicerie sociale
le service est en place


Des bénévoles de l'équipe.

La commune a choisi d'aider les familles ou personnes seules en situation difficile en lançant une solidarité alimentaire. L'épicerie sociale, appelée L'Escale, est installée dans l'ancien restaurant scolaire, avenue Chateaubriand. Deux salles ont été rénovées pour l'occasion par des bénévoles. Les scouts ont également contribué à la rénovation du local.

Cette réalisation est le fruit d'une réflexion coordonnée par Agnès Danset, adjointe au Maire chargée des affaires sociales, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et les membres de la Commission des Affaires Sociales, le CDAS (Centre Départemental d'Action Sociale), et différentes associations de solidarité, pour améliorer la distribution de l'aide alimentaire sur la commune.

Placée sous l'égide d'une association (créée le jeudi 9 septembre et présidée par Michel Gaislin) composée d'une quarantaine de bénévoles, l'épicerie fonctionne conformément au règlement des banques alimentaires. L'ouverture des droits se fait en fonction des ressources. Pour pouvoir bénéficier de cette aide alimentaire à l'épicerie sociale, les personnes doivent au préalable prendre contact avec les services sociaux, CDAS ou CCAS afin de constituer les dossiers et ouvrir ainsi les droits.

Faire ses courses comme tout le monde

L'épicerie est ouverte tous les 15 jours, le mercredi après-midi de 14h30 à 17h30. Les bénéficiaires sont accueillis autour d'un café propice aux échanges et à la convivialité.
L'approvisionnement s'effectue principalement auprès de la banque alimentaire, implantée à Pacé (parc d'activités de la Teillais), dont l'association est adhérente. Chaque année une collecte est organisée dans les grandes surfaces (dont Cora) au profit des banques alimentaires, ce qui constitue l'essentiel du stock en denrées non périssables.
Paquets de riz, pâtes, biscuits, fruits, conserves les rayonnages ressemblent ici à ceux d'une supérette ordinaire. A l'épicerie sociale on fait ses courses comme tout le monde. En rayon, les produits sont étiquetés à leur prix d'origine. En passant à la caisse, les clients paieront 10% de la somme affichée. Ainsi les bénéficiaires gardent à l'esprit la valeur des choses.
L'esprit de l'épicerie sociale est de respecter l'acte d'achat des bénéficiaires afin de ne pas cautionner un modèle d'assistanat avec des colis pré remplis.

Don du sang
vous aussi, sauvez des vies !

Une collecte de sang, organisée par le site de Rennes de l'Établissement Français du Sang (EFS) avec le soutien de l'Association pour le Don du Sang Bénévole, aura lieu

Le lundi 13 décembre à la Grange du Logis, de 14h30 à 19h00

Pour satisfaire les besoins des 500 000 malades transfusés chaque année en France, l'EFS compte sur la générosité des donneurs car le sang artificiel n'existe pas et les besoins en sang sont en forte augmentation : 9 000 dons sont nécessaires chaque jour en France, dont 550 en Bretagne.
Le don du sang est un geste simple qui dure environ 1 heure (10 minutes pour le prélèvement). Il faut être âgé de 18 à 70 ans, en bonne santé et ne pas se présenter à jeun. Avant chaque don, un médecin de l'EFS réalise un entretien confidentiel avec pour principe essentiel : respecter le sécurité du receveur et du donneur. Puis le prélèvement est effectué à l'aide de matériel stérile et à usage unique. Le don se termine par une collation conviviale avant le retour au quotidien.
Outre les 1 700 collectes mobiles organisées chaque année en Bretagne, le site de Rennes accueille les donneurs du lundi au vendredi sur rendez-vous en contactant au préalable le 02 99 54 42 22.

> EFS - Site de Rennes
Service Prélèvements - Rue Pierre-Jean Gineste
B.P. 91614 – 35016 Rennes Cedex
Contact : Annie Bernard au 02 99 54 42 22
annie.bernard@efs.sante.fr

Mois du cœur à Cora
4 500 € pour la recherche sur la sclérose en plaques

Depuis 13 ans, Cora organise courant octobre l'opération *« mois du cœur »*. Cette opération consiste en la vente de figurines auprès de ses clients au profit d'une association partenaire choisie par le magasin.

L'argent collecté est ensuite reversé auprès de cette association partenaire qui, depuis 2005, est le service neurologique du Professeur Edan, spécialisé dans la recherche sur la sclérose en plaques au CHU de Rennes.

C'est pourquoi Pascal Cardinal, directeur de Cora, accompagné des hôtes (sses) de caisses pleinement impliquées dans cette opération a pu remettre grâce à votre générosité un chèque d'un montant de 4 500 € au Professeur Edan.







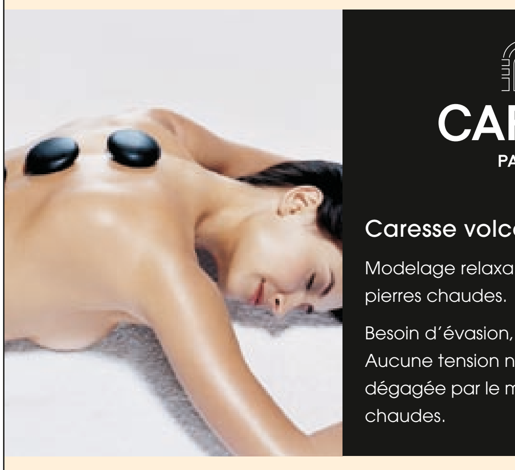


Votre carreleur à Pacé
Monsieur Gautier
06 66 27 67 45 - 06 62 96 38 83
dolcecarrelage@orange.fr



Imaginez toutes les beautés **Nocibé**

ENTREZ DANS UN MONDE DE BEAUTÉ ET DE BIEN-ÊTRE
ET OFFREZ-VOUS LE SAVOIR-FAIRE DE 2 MARQUES D'EXCEPTION.



CARITA
PARIS

Caresse volcanique

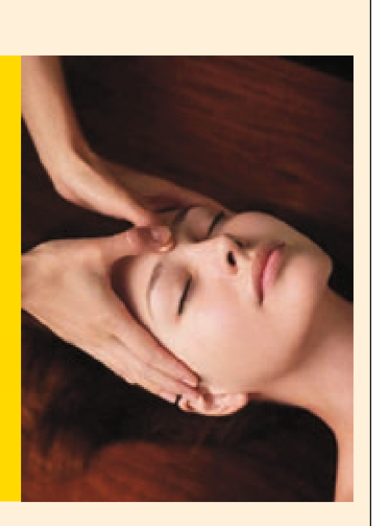
Modelage relaxant sensoriel aux pierres chaudes.

Besoin d'évasion, de détente. Aucune tension ne résiste à l'énergie dégagée par le massage aux pierres chaudes.

DECLÉOR
PARIS

L'Expérience d'un moment, d'une émotion unique.

Confiez votre peau aux pouvoirs cosmétiques naturellement efficaces des Huiles Essentielles DECLEOR.



PARFUMERIE NOCIBE
Route de Saint Brieuc - Centre commercial Opéra - 35740 PACÉ - 02.99.85.28.08



Espace jeux « La Toupie » *un lieu apprécié*

La commune a étoffé son offre d'accueil des enfants de moins de trois ans au mois de novembre 2009 en mettant un nouvel espace jeux à disposition des assistantes maternelles et des familles.



En effet, cet espace jeux fonctionne maintenant depuis une année dans la salle de motricité située avenue Pinault (ex-locaux de l'école Sainte-Anne). Ce lieu ouvert aux assistantes maternelles et aux familles est animé par Mélanie Visse, éducatrice spécialisée. Cette structure est le fruit d'un travail mené par Agnès Danset, adjointe au Maire chargée des Affaires Sociales et les membres de la Commission des Affaires Sociales, en concertation avec les assistantes maternelles de la commune.

Créer des liens.

Cet accueil est ouvert les mardis et vendredis matins et deux sessions sont proposées chaque matinée, de 9h à 10h30 et l'autre de 10h30 à 12h. Ce service est entièrement gratuit. Aucune cotisation n'est demandée aux parents et aux assistantes maternelles. Une trentaine d'assistantes maternelles vient régulièrement avec les enfants afin de profiter de l'aménagement de cet espace jeux et de la présence de Mélanie Visse. Annette Houget, assistante maternelle, apprécie ce service : *« C'est un lieu d'échanges à la fois pour les enfants et les assistantes maternelles. En plus, on trouve des jeux qu'on n'a pas forcément à la maison. Lorsque nous venons à l'espace jeux La Toupie, c'est une période différente de la journée pour nous et les enfants. C'est un lieu de vie dynamique et ouvert où il est aussi agréable de rencontrer les familles. C'est pratique, j'habite à côté et je viens à pied. Nous pouvons également échanger avec Mélanie des idées sur l'animation et l'encadrement des enfants »*.

Mélanie Visse apprécie également ces temps de rencontres qui permettent de créer un environnement favorable à l'épanouissement de l'enfant : *« Cet accueil favorise la socialisation et évite l'isolement. La présence des assistantes maternelles et des parents crée des liens et c'est très bénéfique pour les enfants. Nous organisons des plannings d'activités avec des temps de chansons, de contes et d'activités manuelles. Ce service gratuit, accessible aux assistantes maternelles et aux parents, permet aux usagers de bénéficier de locaux rénovés et adaptés aux enfants »*.

> Espace jeux
23, avenue Pinault - Ouvert les mardis et vendredis matins (9h-12h)
Contact : Mélanie Visse au 06 42 02 81 73.

Accueil des nouveaux Pacéens *une rencontre conviviale*

Les nouveaux Pacéens ont été accueillis le samedi 6 novembre par le Maire Paul Kerdraon et les conseillers municipaux au Ponant, dans le cadre de la 15ème Semaine des Arts.

Comme chaque année, cette rencontre d'information a été l'occasion de présenter la commune, ses projets et les différents services aux habitants installés depuis moins d'un an. C'est aussi un moment d'échanges, d'écoute et de dialogue avec les élus.

Un diaporama des projets de la commune a été présenté. Cette animation a été suivie d'un apéritif marquant la convivialité de cette rencontre.

La Ligue contre le cancer *« 1 € pour la vie »*

La Ligue contre le cancer va déposer courant novembre 2010 chez certains commerçants, des boîtes transparentes *« 1€ pour la vie »*. Les fonds ainsi récoltés permettront de poursuivre l'aide à la recherche, l'action pour les malades et les proches, l'information, la prévention et le soutien aux dépistages.
En 2009, 7 551,35€ ont ainsi été récoltés. La Ligue contre le cancer vous remercie de votre participation. Boîtes en place jusqu'à la fin janvier. Pour plus d'informations : www.ligue-cancer.net







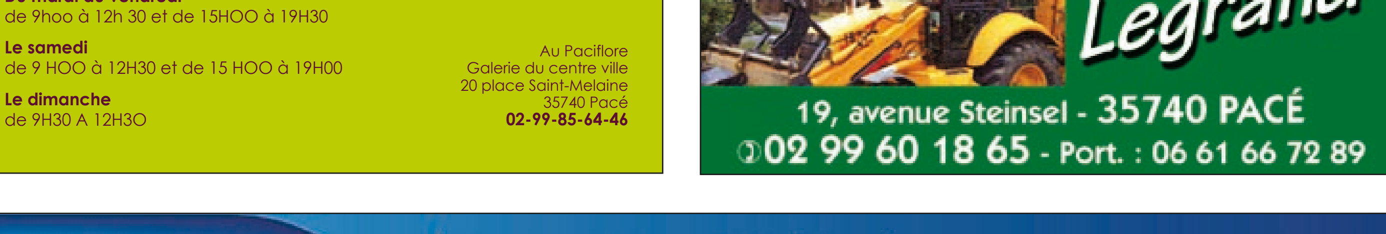
Bastien,
votre nouveau fleuriste,
vous accueille
pour découvrir sa boutique
Galerie du centre ville de Pacé.

Au Paciflore
ouvert du mardi au dimanche
Du mardi au vendredi
de 9hoo à 12h 30 et de 15HOO à 19H30
Le samedi
de 9 HOO à 12H30 et de 15 HOO à 19H00
Le dimanche
de 9H30 A 12H3O

Au Paciflore
Galerie du centre ville
20 place Saint-Melaine
35740 Pacé
02-99-85-64-46











Fête de la Foucherais
beaucoup de monde et du soleil

La fête de la Foucherais s'est déroulée les samedi 9 et dimanche 10 octobre. Le samedi dès 13h30, de nombreux participants ont parcouru les trois circuits de randonnée vélo, organisés par le COP Cyclo et l'association Sapeur-Lipopette, au profit d'Océane et Coralie, deux sœurs atteintes d'une maladie rare.



Une vente d'ouvrages et de CD-Rom appréciée par les Pacéens.

Après cette manifestation de solidarité, le Comité d'Animation Pacéen a mis en place les traditionnels concours de pétanque et de palets devant l'espace Le Goffic.
Cette année encore, la Foucherais a connu un grand succès. Le soleil était de la partie et les bradeurs ont investi très tôt le centre bourg le dimanche matin. Petits et grands ont profité de la braderie pour se faire un peu d'argent de poche. La convivialité et la bonne humeur ont marqué cette grande fête traditionnelle.

Vente d'ouvrages et CD Rom à bas prix

A cette occasion, des élus de la commission vie culturelle et l'équipe de la médiathèque ont tenu un stand dans l'ancien restaurant scolaire afin de proposer aux Pacéens livres, revues et CD Rom à bas prix. La vocation de cette initiative était d'éviter le gaspillage et l'élimination d'ouvrages qui peuvent encore rendre service. Au préalable, avant la Foucherais, les ouvrages et CD Rom ont été proposés aux écoles qui ont ainsi recueilli 165 livres et 23 CD Rom. 70 livres ont également été donnés à l'association *« Un enfant, une vie au Bénin »*.

Dans le cadre de la Foucherais, le stand de la médiathèque a été très apprécié par les Pacéens, puisque 213 livres enfants, 274 livres adultes, 336 revues et 132 CD Rom ont été vendus. La recette s'élève à 482 €.

Cent dix personne
à la fête des classes 0



La fête des classes 0 était organisée le dimanche 17 octobre. Cent dix personnes ont participé à cette journée conviviale. De zéro à quatre-vingt-dix ans, toutes les générations étaient réunies. Ils étaient conviés dès 10h45 pour la messe, suivie du dépôt de gerbe. Après la photo-souvenir, un vin d'honneur était offert espace Le Goffic par la municipalité. Tous les participants ont pu se retrouver ensuite pour un repas amical au restaurant Le Relais de Pacé.

C'est une réussite pour les organisateurs : Michel Garnier, Gwénola Rivoal, Pierrick Berthelot, Gérard Chevalier qui, depuis le mois de mai, ont préparé cette journée. Leurs efforts ont été récompensés et leurs objectifs atteints puisque cette fête a mobilisé un grand nombre de Pacéens, toutes générations confondues.

Les photos sont en vente chez *« Photo Passion »* 02 99 60 18 35.



Convention des Maires
pédibus et plan vélo

Par délibération en date du 14 mai 2009, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de s'engager résolument dans la voie de la réduction de ses émissions de CO2, à la demande de l'Union Européenne, et comme de nombreuses cités et collectivités de l'espace Européen. La commune a pris des engagements précis répertoriés dans un Plan d'Engagement Énergie Durable (PAED) qui regroupe différents domaines d'action.

Le trafic routier et automobile est responsable à hauteur de 48% de nos émissions de CO2. C'est le poste le plus important sur lequel les comportements quotidiens et les changements d'habitude peuvent globalement influer. Pour réduire ses émissions de gaz carbonique dans ce domaine, la commune a choisi de concentrer ses actions sur quatre axes principaux :

- réaliser et mettre en œuvre des itinéraires de déplacements pour les trajets domicile - école et plus particulièrement favoriser les Pédibus en association avec les parents, les écoles et les structures locales (parents d'élèves, associations de quartier...),
- assurer la continuité du réseau vélo, à l'intérieur des quartiers, entre les quartiers et le centre bourg et les écoles en particulier,
- développer et sécuriser l'usage du vélo pour offrir une alternative au déplacement en voiture auprès des scolaires, des sportifs et de l'ensemble de la population. Mettre en place des garages à vélos notamment auprès de certains arrêts de bus assurant des liaisons avec Rennes,
- encourager et développer l'éco-mobilité des agents municipaux.

Plan vélo

Liaisons principales
Sentiers piétons/cycles
Liaisons vélos à réaliser
Liaison St-Gilles
Liaison Montgermont
Réalisation 2011
P Parking
P.R.V.B. (Parking Relais Vélo-Bus)

1 Mairie
2 Eglise
3 Groupe scolaire Guy Gérard
4 Groupe scolaire Haut Chemin
5 Groupe scolaire Ste-Anne / St-Joseph
6 Collège Dolto
7 Collège St-Gabriel
8 Le Ponant
9 Médiathèque
10 Espace Le Goffic
11 Complexe sportif

Vers Montgermont

Vers St-Gilles


Piste cyclable avenue Le Goffic.

ZAC de Beausoleil
des coulées vertes en cours d'aménagement

L'aménagement paysager de la ZAC de Beausoleil se poursuit. Les travaux de création des trois principales coulées vertes (orientées Est/Ouest) ont démarré début novembre.

Ces travaux consistent essentiellement à mettre en place les plantations et végétaux qui constitueront à terme une rabine à usage des piétons et des cycles. Une rabine est une allée bordée de part et d'autre d'arbres et végétaux disposés en futaie. La hauteur des végétaux plantés va en diminuant plus on se rapproche des jardins.

Il s'agit de constituer une zone semi naturelle, composée d'essences diverses, compatibles avec les espèces végétales et animales du paysage rural local.
En limite arrière des riverains est plantée une haie vive composée d'espèces diversifiées à couleurs et dates de floraison variées ; en se rapprochant de l'allée centrale, des jeunes plants susceptibles de produire, à terme, l'effet d'un sous-bois et d'un bois sont mis en place. Entre les plans, subsiste un engazonnement en trêfle blanc.

Les principales espèces plantées : chêne, bouleau, châtaignier, noyer commun, érable champêtre, alisier, cornouiller sanguin, houx, noisetier, troène, aubépine, fusain, sureau noir. . .



Les domaines d'actions de la commune

- Patrimoine communal
- Éclairage public
- Sensibilisation / mobilisation des habitants et des entreprises
- Habitat
- Déplacements de proximité
- Commande publique durable
- Agriculture
- Séquestration du CO_2

2 millions de tonnes

Estimation du volume global des émissions de CO_2 sur l'agglomération de Rennes (base 2006).

50 % de réduction de CO2 à l'horizon 2050

Le conseil de Rennes Métropole a validé le Plan climat énergie du territoire (dont fait partie la convention des maires) le 21 octobre dernier. Dans ce plan, applicable au niveau de la commune, Rennes Métropole et les communes signataires s'engagent, complémentairement, à trouver les moyens de réduire de 50% leur production de gaz à effet de serre d'ici 2050.

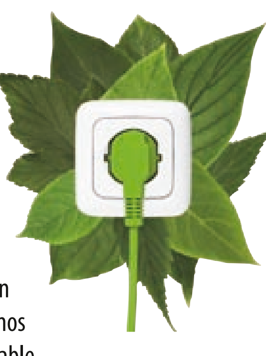
L'hiver approche
pensons à EcoWatt

C'est en cette période pré hivernale, puis hivernale que nous devons adapter dans notre vie quotidienne les bons gestes permettant d'économiser sur notre facture d'électricité et sur le réseau électrique de l'ouest de la France, atteignant rapidement ses limites de fonctionnement lors des périodes de grand froid.

Pensons à éteindre les lumières des pièces non occupées, les appareils ayant des veilleuses (TV, Hi-fi, ...), faisons fonctionner nos lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge en heures creuses...

Le site Internet EcoWatt nous explique tous ces gestes pouvant baisser les consommations électriques.

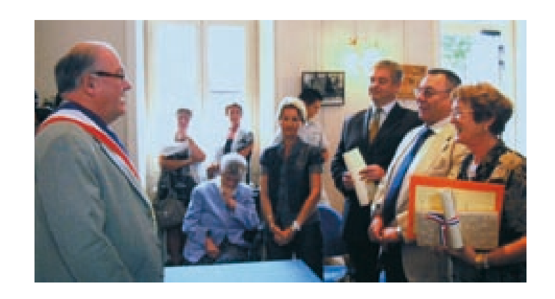
En cas d'alerte, nous pouvons être prévenus par message mail, SMS, widget, etc... d'une vague de forte consommation et ainsi adapter nos gestes d'éco-responsable.



Pour de plus amples renseignements ou assurer votre inscription, consultez le site : www.ouest-ecowatt.com.

Marie-Thérèse et Claude Auville
Noces d'Or le 24 juillet

Marie-Thérèse et Claude Auville ont célébré leurs Noces d'Or le samedi 24 Juillet à la Mairie de Pacé.
Marie-Thérèse et Claude Auville (née Communier) est née à Pacé le 15 juillet 1939. Marie-Thérèse est l'aînée des neuf enfants de la famille Communier, bien connue des Pacéens.
Claude Auville, boulanger, est né à Paris le 18 février 1935.
Marie-Thérèse et Claude se sont rencontrés à Paris et se sont mariés le 6 août 1960 à Pacé. Ils ont un fils, Pascal et un petit-fils, Guéric.
Le jardin et les voyages occupent leur retraite.



Albertine et Jérôme Guivarc'h
Noces d'Or le 9 octobre

Albertine et Jérôme Guivarc'h ont fêté leurs Noces d'Or le samedi 9 octobre à la Mairie de Pacé. Albertine Guivarc'h (née Cospérec) est née le 29 septembre 1936 à Langonnet, dans le Morbihan. Albertine se marie à 24 ans. Après avoir suivi son mari pour des raisons de mutation professionnelle, elle travaille à l'IRTS (Institut Régional de Travail Social) de Bretagne en 1976.
Jérôme Guivarc'h est né à Spezet (dans le Finistère) le 9 janvier 1936. Jérôme fait valoir ses droits à la retraite de fonctionnaire de Police en 1991.
Ils se sont mariés le 16 juillet 1960 à Spézet (Finistère) et ont deux enfants, Didier et Patricia.
Leur retraite est bien occupée avec le bricolage, la randonnée, le jardinage, la généalogie.



Sapeurs pompiers de Pacé
fête de la Ste Barbe le 11 décembre



Les Pacéens pourront venir à la rencontre des sapeurs pompiers volontaires le samedi 11 décembre, dans le cadre de la Sainte Barbe (patronne des sapeurs pompiers). A cette occasion, il est prévu un rassemblement à 16h devant l'espace Le Goffic pour une revue du matériel et des pompiers. Une gerbe sera également déposée devant le Monument aux Morts.



Commémoration du 11 novembre
un devoir de mémoire

Cette commémoration s'est déroulée le dimanche 14 novembre, en présence du Maire, de plusieurs élus et des présidents des associations d'anciens combattants. Après la messe, une gerbe a été déposée au Monument aux Morts, puis des élèves de Guy Gérard ont participé à la cérémonie en lisant des lettres de « *poilus* » pour préserver le nécessaire devoir de mémoire.

Mobilier d'Information Municipale
des panneaux plus esthétiques

Les Mobiliers d'Information Municipale ont été renouvelés en totalité au cours du mois d'octobre : quinze nouveaux supports, modernes, esthétiques et assortis aux abris voyageurs installés en novembre 2009.

Sur chaque panneau, une face est réservée à l'affiche du plan de la ville et de la campagne. Ponctuellement, des affiches d'information municipale pourront être diffusées.
Le choix des implantations a été déterminé par l'importance des passages, notamment aux entrées de ville ou des quartiers comme par exemple les panneaux implantés à proximité du nouveau quartier de Beausoleil. Ce mobilier a été fourni et installé par la société Abri service – APIC.





ELECTRICITE PLOMBERIE CHAUFFAGE SOLAIRE



13, rue du Docteur Léon - 35740 PACÉ

Tél. : 02 99 60 66 76 - Fax 02 99 60 68 94



Tel : **06 26 54 81 74** - Tel : **02 99 60 13 28**





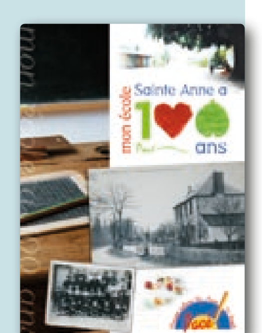


Écoles Guy Gérard et du Haut Chemin
les enfants courent contre la mucoviscidose

Les élèves des écoles élémentaires de Guy Gérard et du Haut Chemin ont couru contre la mucoviscidose le vendredi 8 octobre autour du terrain du Bon Pasteur, afin de recueillir de l'argent au profit des enfants malades de la mucoviscidose, dans le cadre des « *Virades de l'Espoir* ». Cette initiative a permis de collecter 2 271 €.

Centenaire de l'école Sainte-Anne
un livre et un DVD souvenirs

A l'occasion du centenaire de l'école Sainte-Anne fêté le 18 septembre dernier, un livre et un DVD relatant l'histoire de l'école ont été réalisés. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous les procurer à l'école Sainte-Anne.
Tarifs : livre 13€ ; DVD 15€ ; livre et DVD 25€.



> Contact :
02.99.60.68.82

VIE SCOLAIRE

Préau du Haut Chemin
une inauguration en chansons



Le nouveau préau du groupe scolaire du Haut Chemin a été inauguré le lundi 4 octobre par le Maire, Paul Kerdraon, en présence de nombreux élus. Enfants, enseignants et parents sont venus fêter l'événement en chansons. En effet, Jean-Michel Lalouette, directeur du groupe scolaire et son équipe pédagogique ont bien fait les choses avec notamment une belle prestation de la chorale de l'école. Après la coupe symbolique du ruban tricolore, le Maire a rappelé la vocation de ce nouvel équipement conçu par l'architecte Jean-Pierre Maignant : « *L'architecture de ce préau est très réussie, en harmonie avec l'existant. Je remercie toute l'équipe pédagogique et les parents d'élèves qui ont participé à la réalisation de ce projet* ». Ce projet est en effet le fruit d'une concertation menée par Ingrid Simonessa, adjointe aux Affaires Scolaires et de la Jeunesse, avec les enseignants et les parents d'élèves.

Ce préau, d'une superficie de 220m², facilite l'organisation de l'école notamment en cas de pluie. Le toit est composé d'une couverture qui intègre un système de récupération d'eau de pluie. À l'extérieur, un garage de 45 vélos est adossé au mur du préau. Une cour de 850m², des espaces verts et une clôture en délimitation ont été aménagés. Cet équipement a coûté 262 000 € TTC.

Accueil de loisirs
Halloween dans le centre bourg



Les petits monstres étaient de sortie dans le centre bourg pacéen dans l'après-midi du vendredi 29 octobre. Déguisés et maquillés en sorcières, fantômes et autres vampires, les enfants ont participé à un grand jeu de piste qui les a conduits en divers lieux de la commune. Certains commerçants du centre bourg se sont associés à cette animation et ont récompensé les « *terreurs* » avec des bonbons et des friandises.
Durant ces vacances d'automne, 70 enfants se sont inscrits à l'accueil de loisirs, 10 chez les p'tits loups (2,5 - 3 ans) et 60 chez les Zigottos (30 en 4-6 ans et 30 en 7-12 ans). Outre les diverses activités autour d'Halloween, des sorties cinéma, Woupi et au spectacle du Ponant « *Super Mosaï et pas mal Vincent* » ont aussi été organisées par les animateurs.

Saison culturelle
spectacles pour

La saison culturelle a démarré au Ponant par « Pacé donc écouter voir », avec un repas animé et chanté en compagnie des acteurs de Piképik & Ko le samedi 2 octobre. La troupe des Flagrants Délires a comblé les amateurs de théâtre lors de 3 représentations des 15, 16 et 17 octobre, avec la pièce de Laurent Baffie « Toc, Toc ». Le spectacle de danse et de musique Irlandaises, « Avalon Celtic Danse », a charmé le public. Le concert « Super Mosai et pas mal Vincent », organisé dans le cadre du Festival Marmaille, a rassemblé bon nombre de familles le jeudi 28 octobre. La Semaine des Arts a rencontré un grand succès pour sa 15ème édition, du 6 au 14 novembre. La musique y a été très présente avec cinq concerts appréciés par les Pacéens. Le rire s'est invité avec le spectacle « Paulo à travers champs » le dimanche 7 novembre à 15h.

Ce début prometteur laisse entrevoir une belle saison culturelle. Après la comédie *« Hommes, Femmes, mode d'emploi, la Fille »* jouée au Ponant le mardi 23 novembre, les artistes, qu'ils soient amateurs ou professionnels, vont se succéder sur la scène du Ponant jusqu'au mois de juin.

Frédéric Recrosio : mardi 14 décembre à 20h30



Dans son spectacle humouristique, intitulé *« Aimer, mûrir et trahir avec la coiffeuse »*, Frédéric Recrosio dépeint tout en finesse la vie à deux comme jamais. Décomplexant pour les hommes, enrichissant, voire incontournable pour les femmes, son spectacle produit l'effet d'une bombe !

Après son passage sur Canal+ dans *« L'Édition Spéciale »*, c'est sur France Inter dans *« Le Fou du Roi »* qu'il déploie ses armes de chroniqueur.

Tarif : plein 24 € / réduit 21 € / sur place 25 €.

Orchestre des Jeunes de Haute Bretagne : dimanche 16 janvier à 16h

Cet orchestre réunit 85 jeunes musiciens amateurs issus du Conservatoire de Rennes et des écoles de musique avoisinantes.

Ce spectacle est organisé au profit de l'association *« Un enfant, une vie au Bénin »*.

Tarif : 10 € / - 12 ans 6 €.



ZAZ : mercredi 26 janvier à 20h30 - Complet

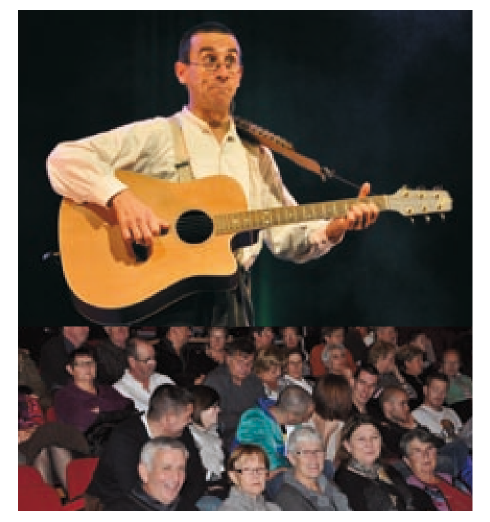


ZAZ est une artiste qui connaît bien la scène, elle joue, elle tourne un peu partout, en France, au Japon, en Egypte, en Colombie…

« Paulo à travers champs » : dimanche 13 février à 15h

Après son passage au mois de novembre, Paulo revient sur la scène du Ponant pour rire et pour faire rire. Il reviendra également le vendredi 20 mai à 20h30.

Tarif : 20 € / groupes et CE (à partir de 20 personnes) 18 €.



« Hommes, Femmes, mode d'emploi, le Couple » : lundi 14 février à 20h30

Voici le couple enfin réuni dans cette nouvelle adaptation de la relation homme femme sur les petits travers de la vie. Rémi et Julie croquent avec délire toutes les scènes de la vie de couple. Un duo explosif et complètement irrésistible !

Tarif : 18 €.

« La Boîte à Biscuits » : vendredi 18, samedi 19 mars à 20h30 et dimanche 20 mars à 15h

Un jeune garçon s'est enfui du toit familial à 16 ans en emportant les maigres économies de ses parents, cachés dans une boîte à biscuits.

Beaucoup de quiproquos et de rebondissements dans cette charmante comédie campagnarde.

Tarif : 9 € / 6 € (réduit).



« Les Monologues du vagin » : mercredi 23 mars à 20h30

De l'apprentissage de la sexualité à la maternité, du machisme ambiant à la liberté amoureuse, ces femmes ont confié à Eve Ensler leurs sensations, leurs traumatismes, leurs aspirations, leurs angoisses, leurs joies, parfois les plus intimes. Sans tabous et sans gène.

Tarif : plein 40 € / réduit 37 €.

Michèle Laroque : vendredi 23 mars à 20h30

Huit ans après *« Ils se sont aimés »*, la pièce qu'elle a jouée avec son complice et ami Pierre Palmade, Michèle Laroque fait son grand retour sur les planches… seule !

Elle se mettra elle-même en scène dans son nouveau spectacle *« Mon brillantissime divorce »*.

Tarif : 43 €.



tous !

Mon locataire est une garce, : mercredi 15 décembre à 20h30

Nadège est jolie et manipulatrice. Hubert est naïf, timide et a la libido d'une laitue. Elle vient réveiller le quotidien de ce vieux garçon avec une pincée de sexe, un zeste de séduction et une bonne dose d'humour. Ensemble, ils vous réservent une histoire décapante dans un face à face irrésistible.
Tarif : 25 € / 23 € (réduit) / 20 € (- 25 ans)

Arrête de pleurer Pénélope : samedi 18 décembre, 20h30

C'est l'histoire d'une soirée où se retrouvent trois personnages liés par une amitié qui vieillit mal, pour fêter l'enterrement de la vie de jeune fille d'une quatrième amie qui est en retard. La perspective de ce mariage les renvoyant à leurs échecs sentimentaux respectifs, provoque des tensions des règlements de compte, des cris, des pleurs, des rires. Les comédiennes campent des personnages de caractère opposé et donnent un spectacle qui va crescendo dans l'intérêt du sujet et dans le rire. Tout le monde en prend pour son grade mais dans la bonne humeur.
Tarif : 25 € / 23 € (réduit)

Grand Fest-Noz E Kreizh Ar Goanv / au cœur de l'hiver : samedi 22 janvier à partir de 19h

Avec La Godinette (Jean Baron, Christian Anneix, Pierrick Lemou, Yann-Fanch Perroche, Hélène Brunet), Triorezed (chanteuses de Pleuigner), Ronan Robert et Hervé Le Lu, musiciens et chanteurs de La Rassemblée.
Tarif : 6,50€. Billetterie sur place le soir même





Elisabeth Buffet : vendredi 1er avril, 20h30

Dans un langage bien à elle, cette quadra un peu foldingue mais au caractère bien trempé attaque le « *nouvel éternel féminin* » dans lequel bien des femmes se reconnaissent. Un univers dont les hommes ne sont pas exclus, bien au contraire ! Abrasive et corrosive, Elisabeth Buffet trouve un habile dosage entre naïveté et autodérision.
Tarif : à partir de 25€

Médiathèque un lieu de vie animé

La médiathèque a participé au 5ème festival des sciences au mois d'octobre. Plusieurs animations ont été mises en place notamment pour les enfants. La culture bretonne a été mise à l'honneur avec le film documentaire « Le grand Dédé ». L'équipe de la médiathèque propose d'autres rendez vous très instructifs d'ici la fin de l'année.

Festival des Sciences



Dans le cadre du 5ème Festival des Sciences, la Médiathèque a accueilli les étudiants de l'Institut de Génétique et Développement de Rennes le mardi 19 octobre. Cet événement a permis au plus grand nombre de découvrir la constitution d'une cellule à travers de petites expériences. Les classes de CM2 de Muriel Blat et de Gérard Noyer de l'école du Haut Chemin, ainsi que les classes de quatrième de Madame Rocheron du collège Saint Gabriel, sont venues participer à cette animation.

Comment produire moins de déchets? Tel était l'objet du second rendez-vous le samedi 23 octobre, salle André Dumaître. Le public est venu assister à la projection du documentaire de Cécile Couraud « *Déchets à ménager* ». Pour prolonger la discussion, Jean-Paul Bodonnat, administrateur bénévole de l'association Envie 35, a répondu aux questions du public et fait part du travail effectué en matière de traitement et de réutilisation des déchets d'un point de vue plus local.

Mois du film documentaire

Dans le cadre du Mois du Film documentaire, la Médiathèque a projeté, le samedi 6 novembre *«Le Grand Dédé»*, un film de Christian Rouaud. Portrait attachant et drôle d'un sonneur de bombarde vannetais, ce documentaire nous fait découvrir le quotidien d'un passionné de culture bretonne, André Le Meut. Tout à sa tâche de collectage du répertoire de chansons bretonnes auprès des anciens, ce grand Dédé touche par son humanité et suscite notre respect.
La projection s'est poursuivie d'un échange très riche avec le réalisateur Christian Rouaud, l'occasion d'en apprendre un peu plus sur le personnage et sur le métier de documentariste.

Les ateliers de l'espace multimédia

Beaucoup de personnes pensent qu'il faut se familiariser avec un tableur pour pouvoir tenir sa comptabilité personnelle. Dans la grande famille des logiciels libres, il existe pourtant un outil adapté très simple à utiliser : Homebank. Ne se limitant pas à la simple saisie des transactions, il permet également de gérer son budget et d'établir toutes sortes de rapports et de graphiques (statistiques, tendance dans le temps, coût de la voiture...).
Rendez-vous jeudi 9 décembre à 20h30 pour découvrir ce logiciel que vous pouvez librement utiliser, modifier, copier et distribuer !

Contes d'hiver et de neige

Les 21 et 22 décembre, la conteuse Tricontine offrira ses contes d'hiver et de Noël aux enfants, à partir de 5 ans.
Séances gratuites à 15h30, sur inscription.

Semaine des Arts
l'enthousiasme et le talent

La 15ème Semaine des Arts s'est déroulée du 6 au 14 novembre au Ponant et à l'espace Le Goffic. Les artistes pacéens se sont une nouvelle fois mobilisés pour que cette fête de l'art soit belle. Le public a en effet apprécié la grande diversité d'expressions et de techniques. La musique a été également très présente avec cinq concerts.



Ils étaient 42 à exposer peintures, sculptures et dessins dans la salle l'Hermine au Ponant. Les jeunes Pacéens ont également démontré tout leur talent en exposant à l'espace Le Goffic. La première semaine des arts des enfants, à l'espace Le Goffic, a connu un réel succès.

D'année en année, la Semaine des Arts se bonifie, se diversifie et pour le public, c'est toujours une découverte. La Semaine des Arts contribue à promouvoir l'art et ses différentes formes d'expression. Cette 15ème édition a tenu toutes ses promesses avec notamment son public toujours fidèle et connaisseur. Les rencontres et les échanges avec les artistes ont été fructueux et conviviaux. C'est un état d'esprit qui caractérise bien la Semaine des Arts depuis sa création en 1996.



Grande diversité d'expression

Les artistes ont travaillé durant des semaines avec Jacqueline Langé, adjointe au Maire chargée de la vie associative, pour monter cet événement. Jacqueline Langé n'a pas manqué de souligner cet investissement et ce travail d'équipe : *« Nous formons une équipe sympathique, l'engagement des artistes est précieux. Les différentes expressions se marient et se complètent bien. Le succès de la Semaine des Arts repose sur cette diversité et bien sûr sur le talent des artistes ».*

Tout au long de la semaine, les Pacéens ont pu voter pour désigner leur *« coup de cœur »* et cette année, le prix du public adulte a été décerné à Jean-Pierre Louarn. Le coup de cœur des enfants a été attribué à Claude Bouchon. Les prix des sculptures des adultes et des enfants ont été remis à Dominique Abadie.

Cette 15ème Semaine des Arts a une nouvelle fois permis aux enfants des écoles d'y participer en réalisant leurs propres œuvres et de s'initier en visitant l'exposition avec les enseignants. La semaine des arts enfants a été organisé par Nathalie Lefebvre-Bertin.

La musique a été bien présente avec cinq concerts. L'ensemble baroque ADLIB, Sonia Pinçon sings Duke Ellington, Ascorda, Plaza Mayor Orchestre, Gaëlle Kouroupakis et Olivier Chauvet ont mis en musique cette 15ème Semaine des Arts qui s'est affirmée, cette année encore, comme un vivier de talents.

Le Ponant et l'espace Le Goffic ont accueilli pour cette Semaine des Arts un public nombreux et ont offert des scènes aux artistes amateurs. La 15ème Semaine des Arts s'est achevée le dimanche 14 novembre… Il est déjà temps de penser à la 16ème !

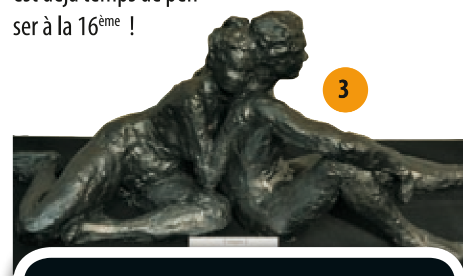


Les artistes

ABADIE Dominique
ARTUR Guy
BORNERT Pauline
BOUCHON Claude
CHANDELIER Jean-Pierre
CHARRIER Michel
CLEMENCEAU Patrick
CLOSIER Renée
CODET Michel
CUPIF Gérard
DANIELLO Patrice
DENOT Patrick
DESAIZE Blandine
DURAND Marie
DUVERNOY Evelyne
ESCOLAN Marie-Anne
FOURNEL Marie-Claude
GABARON Marc
GATEL Samuel
GUENEE Jean-Pierre
GUENO Patrice
GUILLER Annie
GUINET Astrid
GUIVARC'H Anne
HENRY Samuel
HERVO Véronique
HOINE Marie-France
HOUITTE Georgette
LE MIGNON Pierrette
LE ROUZES Yves
LEBLAY Dominique
LECOEUR Michèle
LEDIEU Armelle
LOUARN Jean-Pierre
MEHEUT Philippe
MOISON Guy
MUSCH Annie
NARDUZZI Philippe
RUIZ-NAVARRO Marie-France
SALLES Caroline
SIMONNEAU Albert
TRANCHEFORT Eveline...
et les enfants des écoles
et du centre de loisirs

4

2



3



1



LES COUPS DE CŒUR

1 • PRIX PEINTURE ADULTE
> Jean-Pierre Louarn

2 • PRIX PEINTURE ENFANTS
> Claude Bouchon

3 • PRIX SCULPTURE ADULTES
> Dominique Abadie.

4 • PRIX SCULPTURE ENFANTS
> Dominique Abadie.



ACCORDANCES

École de musique et de danse
un enseignement et des tarifs adaptés pour une formation de qualité

L'Ecole de Musique et de Danse Accordances est née en 1990, de la volonté des élus de mettre en place une politique commune d'enseignement musical. Service public du SYRENOR (Syndicat intercommunal de communes), son financement est assuré par :

✔ les communes adhérentes à compétence enseignement culturel : La Chapelle des Fougeretz, Gévezé, Montgermont, Pacé et Parthenay de Bretagne,

✔ le Conseil Général d'Ille et Vilaine,

✔ les familles.



Ce sont actuellement 29 agents (18 équivalents temps plein dont 14 titulaires) qui assurent les différentes missions de l'école, et principalement :

✔ l'enseignement spécialisé de la musique et de la danse, dans le cadre des cursus pédagogiques définis,

✔ la participation à la vie culturelle locale, en organisant des concerts et des auditions sur les communes de son territoire.

✔ l'intervention d'enseignants spécialisés (D.U.M.I.S.T.Es) dans les écoles élémentaires du territoire de rayonnement défini par le plan musique du Conseil Général,

✔ les actions de sensibilisation à la pratique artistique, en partenariat avec les structures petite enfance, bibliothèques, centres de loisirs…

Depuis 3 ans, dans le cadre de ses politiques culturelles, le Conseil Général a choisi de recentrer ses financements sur le travail réalisé (par les musiciens intervenants – D.U.M.I.S.T.Es) auprès des publics éloignés des pratiques culturelles (petite enfance, …), au détriment de l'enseignement spécialisé. Ce désengagement, concomitant avec une hausse des charges entraîne une forte augmentation de la participation des communes par élève (488 euros en 2009 et 592 euros en 2010 soit environ + 21 %), alors que nous avons volontairement limité le concours des familles.

Pour faire face à tous ces problèmes de financement, et afin de continuer à accueillir le maximum d'enfants dans l'école, alors que l'enseignement artistique coûte aux familles, nous avons estimé que la participation des communes, et donc des contribuables, ne pouvait continuer à augmenter encore.

Nous avons donc dû réorganiser l'enseignement et revoir notre politique tarifaire. Les modalités d'enseignement ont été définies par le projet pédagogique rédigé par le comité technique (élus, directeur et représentants des enseignants et des parents d'élèves) en tenant compte des attentes de tous les partenaires, approuvées par les élus en décembre 2009, ce qui a permis de définir les objectifs de l'école, et les cursus. C'est ainsi qu'il a été décidé, par exemple, d'optimiser le temps des enseignants en prévoyant qu'ils donnent des cours d'instrument à trois élèves par heure (au lieu de 30 minutes par élève en 1er cycle). L'apprentissage en micro-groupe permet à chacun de progresser : tout ce que fait un élève peut être profitable à l'autre.

Pour les tarifs, nous avons choisi, pour les enfants des communes adhérentes :

✔ de maintenir les tarifs en cycle d'éveil, et en 1er cycle,

✔ d'augmenter les tarifs en 2nd cycle, notamment en dominante instrumentale.

Par contre, nous avons diminué la participation des communes au financement des cours des adultes et pour les élèves hors SYRENOR, et nous avons donc augmenté la participation de ces élèves. Les habitants des communes adhérentes à la compétence « enseignement culturel » n'ont pas à contribuer par leurs impôts aux coûts liés aux élèves hors SYRENOR.

Le nombre d'élèves inscrits pour l'année scolaire 2010/2011 est resté élevé (542 inscrits début novembre contre 576 en novembre 2009).

Avec l'équipe pédagogique compétente et motivée, nous nous devons de continuer à travailler pour le rayonnement de l'école et permettre à tous d'y trouver un enseignement de la musique et de la danse de qualité.

Chacun doit pouvoir y trouver les compétences utiles à son épanouissement artistique quel que soit le langage dans lequel il souhaite s'exprimer et / ou choisir le parcours pour sa formation selon son rythme d'acquisition.

Jean-Marc GUYON
Vice Président du SYRENOR
Compétence « Enseignement Culturel »

Quelques informations…

Les classes instrumentales proposées :

Cordes : Violon – Alto – Violoncelle – Contrebasse Harpes : Celtique - Classique

Vents : Flûte traversière – Clarinette – Hautbois – Saxophone - Trompette – Cor – Tuba

Instruments anciens : Clavecin – Flûte à bec – Viole de gambe – Violon baroque – Luth et théorbe

Guitares : classique – « moderne » - électrique – basse

Claviers : Piano – Accordéon chromatique – Clavecin – Orgue classique

Percussions, batterie

Les pratiques d'ensembles :

Vocales : adultes – ados – enfants

Instrumentales : Orchestres à cordes, harmonies, ensembles de jazz, de harpes, guitares, musique actuelle, baroque, consorts de violes, de flûtes, ensembles de flûtes traversières, de clarinettes, de sax, d'accordéons, …

Des ateliers de pratique instrumentale collective : Batterie – initiation et remise à niveau clarinette, D'autres ateliers de ce type peuvent être ouverts sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.

Danse : Classique – Contemporaine – Jazz

N'oubliez pas les prochains rendez-vous

> Conte et concert de Noël le 8 décembre

N'oubliez pas le rendez-vous de Noël au Ponant (entrée gratuite sur réservation, et dans la limite des places disponibles) le 8 décembre.

Au programme :

17h : Conte de Noël avec les ensembles des plus jeunes

19h30 : Concert de Noël avec les orchestres de l'école de musique

> Guitares and C° :

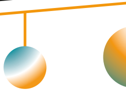
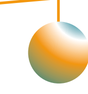
Du 10 janvier au 4 février (expos, stages d'initiation) dans les communes du SYRENOR

> Stage et concert de Jazz à Pacé :

Les 18, 19 et 20 février

> La semaine de l'Enfance à La Chapelle des Fougeretz

> Renseignements et inscriptions :
Secrétariat de l'école de musique et de danse
10, avenue Brizeux - 35740 Pacé
Tel. 02 99 60 23 76
mail : accordances.secretariat@orange.fr

Infos MJC
les spectacles et activités de décembre

L'assemblée générale est un rendez-vous privilégié pour tous les adhérents qui souhaitent s'intéresser de plus près à la vie de leur association. Elle offre la possibilité à chaque adhérent d'exprimer son point de vue. L'assemblée générale de la MJC aura lieu le vendredi 10 décembre 2010 à 18h à l'espace Le Goffic.

Des spectacles en décembre

La MJC organise des spectacles au mois de décembre avec notamment l'idée original des spectacles en maisons.

Spectacles en maison, en collaboration avec l'association *« les Chênes de Vergéal »* : samedi 11 décembre à 20h30

Inscription obligatoire à la MJC – 3 €
Le principe :
Un spectacle a lieu dans la maison d'un particulier, un soir
Il peut s'agir de théâtre, de musique et de danse
Les spectateurs sont vos voisins, vos amis, mais cela peut être aussi des gens que vous ne connaissez pas !

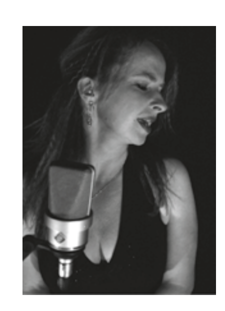
Pour cette première soirée : 3 maisons et 3 spectacles

Maison 1
Les modestes : De la rue Didot à la rue de Vanves, de la plage de Séte à la porte des lilas, des bancs publics au pont des arts, les trois modestes chantent Georges Brassens sur leurs guitares troubadours.
Jimi : 2 voix une guitare, de Noah à l'aigle noir, chanson française ou variété anglaise.

Maison 2
Perrine dans « *C'est moi qui décide* », One Woman Show : optimiste ou « *franchement à l'ouest* », Perrine pense que dans la vie y'a pas de problèmes, y'a que des solutions.



Maison 3
Sonya Pinçon : Un duo chant-piano, sur les standards swings de jazz, en faisant un clin d'oeil au Blues.



Soirée « *Los Juegos de la Salsa* » : vendredi 17 décembre à partir de 19h

Stage d'initiation ouvert à tous : Salsa, Bachata, Merengue, Reggaeton
22h : Soirée dansante - Entrée libre



Sortie et séjour pour les jeunes

Braderie ski pour tous (enfants, ados et adultes) :

Samedi 18 décembre 2010, entrée libre, Maisons des associations, avenue Le Goffic. Il vous manque une veste de ski ? Vos chaussettes de ski viennent de rendre l'âme ? Des vêtements ski, surf, accessoires seront proposés par des particuliers lors de cette 1ère braderie de ski. Cafétéria sur place.

Vacances de Noël pour les 12 à 17 ans :

Sortie à Disneyland mercredi 22 décembre.
La MJC de Pacé propose une sortie à la journée au parc Disneyland le mercredi 22 décembre. Entrée au parc, le voyage en car et l'encadrement assuré par les animateurs de la MJC. Départ à 4h15 et retour vers 0h30. Participation : 42 € + adhésion à la MJC.

Séjour Ski 2011 pour les 10 ans à 15 ans :

Du samedi 5 au dimanche 13 mars. La MJC de Pacé propose un séjour à la neige à Crest-Voland (Alpes) au chalet des Molliettes (terres de gosses). Au programme : ski, snowblade, raquette, dégustations de fromages, soirées animées, rigolades… Un encadrement est assuré par des animateurs diplômés. Le tarif comprend la pension complète, la location, le forfait des remontées, le voyage en car, l'assurance rapatriement et l'encadrement. 598,50 € + adhésion à la MJC (6,50 €).

> Informations, renseignements :
MJC de Pacé 02.99.60.14.72. Demander Pascal Bloutin, responsable du secteur jeunesse.
Pascal.mjc@gmail.com .



Tournoi International de Basket
Les 26 et 27 mars 2011

Après le beau tournoi 2010, qui a permis de fêter les 25 ans de cet évènement, remporté par Charenton face à Schiltigheim, les bénévoles de l'E.P.A., présidée par Michel Garnier, en partenariat avec le COP basket et le lycée de la Lande du Breil, se sont remis au travail, avec beaucoup d'enthousiasme, pour organiser ce grand rendez-vous sportif.
Pour ce 27ème tournoi, la Chine, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, La Suisse, le CO Pacé… ont déjà fait part de leur intention de participer.

Appel aux familles d'accueil

L'une des particularités de ce tournoi est lié au faite que tous les jeunes basketteurs, sont hébergés en famille pendant 2 ou 3 nuits. Cet accueil est très apprécié des participants et aussi des familles d'accueil car il permet de nombreux échanges.
Dès à présent, l'E.P.A. vous sollicite pour l'accueil et le logement des joueurs, groupes folkloriques, entraîneurs, interprètes, animateurs des stands et chauffeurs de bus et vous invite à bloquer sur vos agendas les dates de ce prochain tournoi.

Pas de tournoi sans sponsors

« Nous espérons que tous nos partenaires, nos sponsors Pacéens entre autres ainsi que les autres, continueront à nous apporter leurs aides pour organiser cette 27ème édition. Merci aussi aux familles d'accueil qui accepteront d'héberger les joueurs, les accompagnateurs, et les membres des groupes folkloriques. », a dit Michel Garnier lors de l'assemblée générale.

> Contact
Tel/Fax: 02-99-60-17-12
E-mail: europace.basket5@orange.fr
Site internet: www.europace.fr

Cross National Rennes Métropole - Pacé
6ème édition le 12 décembre

La 6ème édition du cross national de Rennes Métropole Pacé aura lieu le dimanche 12 décembre prochain, sur le site de l'Étang, comme les précédentes années. La grande nouveauté de cette journée consacrée au sport nature est qu'elle est dorénavant intégrée dans les Journées européennes de la forme avec la découverte de la marche nordique.

Cette pratique, extrêmement populaire dans les pays nordiques, a débarqué en France il y a peu et rencontre un formidable engouement. En marche nordique, la dépense d'énergie est accrue, le corps fournit plus d'efforts que lors de la marche traditionnelle, le rythme de la marche est plus rapide et, en même temps, on se sent moins fatigué à la fin ! Comme la technique est relativement simple, le plaisir de la pratique est présent dés le début, sans phase d'apprentissage fastidieuse.

S'initier à la marche nordique

Un atelier d'initiation à la marche nordique, en présence de coachs de la Fédération Française d'Athlétisme, permettra à de nombreuses personnes de découvrir une activité très accessible et idéale pour la *« réadaptation à l'effort »* tout au long de la journée du cross.

Une autre nouveauté au programme du cross : la randonnée, avec la section de randonnée pédestre de la MJC de Pacé, qui proposera toute la matinée à partir de 9h30, de découvrir par le biais d'un parcours de 10 km, le patrimoine de la commune de Pacé et de ses environs seul ou en famille ou bien aussi en groupe.

Le programme du cross national sera donc cette année très alléchant et permettra à tous les sportifs de trouver son épreuve et de participer à son rythme à cette belle journée, que ce soit en marchant, en courant seul ou avec son chien, pour le plaisir ou même déguisé dans la course du Père Noël ou alors en compétition dans les courses réservées aux coureurs chevronnés sur des distances plus ou moins longues. Il y en aura pour tous les goûts.

Programme :

9h30/12h00 : Randonnée 10 km (ouverte à tous)
10H15 : Marche Nordique sur 5 km
11H00 : Trail Long Groupama (31,500 km)
11H15 : Ecole d'athlétisme + Poussin(e)s (0,700 km)
11H30 : Cross des Benjamin(e)s (2,140 km)
11H45 : Cross des Minimes G et F (3,050 km)
12h00 : Trail court Groupama (16,200 km)
12h15 : Cross des Cadet(te)s (4,230 km)
12h30 : Truffaut Canicross enfants 2,140 km (-14 ans) 3,580 km (+ de 14 ans)
14h00 : Truffaut Cani VTT (5,670 km)
14h30 : Le cross du Père Noël (5,670 km) : Ouvert à toutes les catégories non licenciées, des Juniors aux vétérans + juniors licenciés. Déguisement en Père Noël vivement souhaité
15h00 : Cross des As femmes (5,670 km) : Juniors à vétérans licenciés
15h30 : Truffaut Canicross Adultes (5,670 km)
16H00 : Cross des As masculins (9,850 km) : espoirs à vétérans licenciés.



> Renseignements :
06 70 41 86 20
www.crossrennesmetropole.fr

COP rink-hockey
une vice-championne du monde à Pacé



Les championnats du monde féminin de rink-hockey se sont déroulés à Alcobendas en Espagne du 25 septembre au 2 octobre derniers. La Pacéenne Flora Michoud-Godard faisait partie de la délégation française au poste de gardienne de but. Elle y a vécu sa plus grande émotion sportive en remportant avec ses coéquipières la médaille d'argent.

Le moment le plus fort fut la demi-finale où, devant une salle comble (2 000 spectateurs), la France élimina le pays organisateur : l'Espagne, championne d'Europe et championne du monde en titre. *« La victoire était magique ! Battre les Espagnoles chez elles, c'était un exploit tout simplement fantastique »*. La perte de la finale face à l'Argentine (5-1) ne suffisait pas à atténuer la joie des Françaises. *« Nous sommes sorties grandies de cette magnifique aventure. Une seconde place aux championnats du monde, c'était inespéré. En arrivant en Espagne, personne n'y avait songé... ».*

De retour à Pacé, Flora a réintégré son équipe senior qui évolue en régionale. *« L'objectif est annoncé : la montée en Nationale 3 »*. Sûr qu'avec une gardienne de ce calibre, le COP Pacé a quelques atouts en main. La gardienne invite d'ailleurs tous les jeunes Pacéens à venir découvrir cette discipline très ludique. *« Les garçons et filles qui pratiquent ou non le roller peuvent venir s'initier au rink-hockey. Mais attention, une fois que l'on a essayé ce sport, on en devient vite mordu ! ».*

> Contact :
Vincent Couvé : 06 59 52 26 86
vincentcouve@hotmail.com



RENNES-PACÉ

OUVERT EN NOCTURNES

Jeudi et vendredi votre magasin IKEA est ouvert jusqu'à 22h !

EN NOCTURNE AU RESTAURANT, C'EST MOITIE PRIX POUR LES FAMILLES*!

*Offre valable le jeudi et le vendredi à partir de 19h au restaurant de votre magasin hors offres et menus spéciaux en cours. Voir conditions détaillées en magasin.

Horaires d'ouverture :
du lundi au mercredi : 10h-20h
jeudi-vendredi : 10h-**22h**
samedi : 10h-20h

Le restaurant
lundi-mardi-mercredi : 11h-18h30
jeudi-vendredi : 11h-21h
samedi : 11h-19h30



www.IKEA.fr



cora

Menus Festifs

Commandes à passer à votre stand Traiteur avant le 23 déc pour Noël et le 29 déc pour Nouvel An.

(dans la mesure des stocks disponibles)

Menu Enfant

7€95

Croustillant au jambon et fromage (50g)
•
Émincé de volaille à la crème et aux champignons accompagné de pommes de terre rösti (280g)
•
Jus de fruits cora (20cl)
•
Fraises Tagada (25g)



Menu des Amis

10€ vendu uniquement PAR 2 OU 3 MENUS

Bloc de foie gras de canard 50% de morceaux (40g)
•
Risotto de gambas et saumon (100g)
•
Cuisse de pintadeau, sauce aux cèpes et foie gras de canard (213g) et son embeurré de pommes de terre (100g)



Menu Saveur

13€95

Bloc de foie gras de canard 50% de morceaux (40g)
•
Duo norvégien crème de St-Jacques (210g) et son risotto au citron (100g)
•
Cuisse de canard rôti sauce aux figues et foie gras de canard (200g) et sa poêlée de marrons et champignons (120g)



Menu Royal

17€95

Bloc de foie gras de canard 30% de morceaux (40g)
•
Velours de St-Jacques et écrevisses en cassolette (130g)
•
Filet de lotte à l'armoricaine (240g) et sa charlottine aux pointes d'asperges (110g)
•
Chapon rôti sauce forestière au Madère (280g) et son risotto crémeux aux pleurotes (90g)



Menu Prestige

21€95

Coupelle de Noix de St-Jacques en amuse-bouche sur son coulis de poivrons et mangue (40g)
•
Foie gras de canard entier (40g) et son chutney d'abricot amande (25g)
•
Papillote de rouget et St-Jacques aux petits légumes croquants (220g) accompagnée de sa timbale de riz safrané (100g)
•
Pavé de veau crémé et son florilège de champignons sylvestre (220g) accompagné de son embeurré de pommes de terre truffées (90g)



à partir de 4 menus achetés recevez -10%* EN BON D'ACHAT

sur présentation de ce coupon

*Remise sous forme de bons d'achat à valoir lors d'un prochain passage en caisse sur l'ensemble de votre magasin Cora Pacé (hors carburant, fuel, coravoyages et livres). Bon non remboursable, non compensable tout ou partie, utilisable en une seule fois pour un montant d'achat supérieur à sa valeur. Offre valable sur produits disponibles en stock. BON VALABLE DU 3 AU 31 JAN 2011

toutes nos photos sont des suggestions de présentation.



